

LE PETIT POLEYMORIOT

N°138 – Octobre 2024



OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi
8h30-12h00

Mardi
8h30-12h00
14h00-17h00

Mercredi
8h30-12h00

Jeudi
8h30-12h00
14h00-17h00

Vendredi
8h30-12h00

Samedi
9h00-12h30
Le 1er de
chaque mois

04 78 91 90 09
mairie@poleymieux.fr

Raccordement à la fibre

Depuis début août, 22 nouvelles prises ont été connectées permettant ainsi aux habitants de la route des Gambins et à ceux de la Croix Rampau de pouvoir bénéficier de la fibre.

Pour ceux qui ne sont pas encore reliés, un dispositif s'intitulant « raccordables à la demande » a été mis en place. Chaque administré **non encore éligible** peut se connecter sur le site www.reseaux.orange.fr

Saisissez votre adresse et si le cartouche est bleu, cliquez sur « restez informé ».

Chaque foyer concerné sera raccordable sous 5 mois maximum.

Nouveau média intercommunal Viva Saône

Afin d'apporter à tous les habitants du Val de Saône une meilleure visibilité sur les spectacles ou les propositions culturelles de nos communes, une marque a été créée. Elle s'appelle « Viva Saône ».

N'hésitez pas à aller sur le site internet vivasaone.fr pour retrouver tous les spectacles proposés par les 17 communes du Val de Saône.

Accueil des nouveaux arrivants

Nous serons heureux d'accueillir les nouveaux arrivants sur notre commune le **vendredi 15 novembre à 19h** à la salle du Cruy (ex école de musique).

Un verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

INFOS MAIRIE

Collecte des déchets et voirie

Cela fait quelques mois que « nous nous battons » face à la Métropole par rapport à la collecte des déchets sur certains secteurs de la commune.

Nous avons soudainement appris qu'une partie de nos habitants ne seraient plus collectés à la porte.

Motif : la sécurité des agents de la Métropole de Lyon qui n'ont plus le droit d'effectuer des marches arrières avec les camions.

Malgré tous les efforts déployés, notamment par Anne Laure Mathias, nous n'avons pas réussi à obtenir un quelconque changement de position.

Nous avons mis en avant l'étroitesse de nos rues ou chemins et l'impossibilité de créer des aires de retournement. Mais nous sommes face à un mur.

C'est ainsi que tout d'abord le Chemin du Nerbey n'a plus été collecté à la porte. Les habitants sont tenus de monter leur bac tout en haut du chemin.

Puis ce fut le chemin des Ollages. Même constat, même punition, plus de collecte à la porte.

Et pour finir, ce fut le tour du chemin des Combes et Feyssolières.

Là également plus de collecte à la porte et les habitants sont tenus d'apporter leur bac au niveau du parking, vers l'ancien hôtel Orsi, entraînant à cet endroit un spectacle plutôt navrant, sans parler l'été des odeurs nauséabondes.

À cet endroit, nous avons réussi à obtenir que les bacs individuels soient remplacés par des bacs de 500 litres, le tout pris en charge par la métropole et nous devrions avoir une aire de stockage... enfin nous espérons, car là encore tout le monde se renvoie la balle : le service Collecte considère que ce n'est pas à eux de créer l'aire de stockage, le service voirie répond qu'ils n'ont pas de budget pour pouvoir le réaliser.!!

INFOS MAIRIE

Là où cette histoire devient bien ennuyeuse, c'est qu'à ces adresses habitent fréquemment les personnes les plus âgées de notre village qui sont là depuis 40 ans ou plus.

Pas facile, à un moment donné, de monter sa poubelle jusqu'à un point de collecte.

Et il est affligeant de constater que les services de collecte sont interrompus sans qu'une solution de remplacement ait été envisagée. C'est assez consternant comme principe de fonctionnement !

Comme je l'ai indiqué dans un de mes mails à la responsable de la collecte nous sommes face à une dégradation du service public ... mais en recevant nos taxes foncières nous avons pu constater que la taxe ordures ménagères elle, augmente toujours, passant de 4,93 à 5,19 %.

À cela s'ajoute la détérioration de nos routes qui ne sont plus entretenues. Les budgets voiries alloués aux communes diminuent comme peau de chagrin.

Les finances de la Métropole sont elles au plus bas ? Non , elles ne le sont pas. Cela dépend en fait pourquoi !

Simplement, l'exécutif actuel flèche les budgets sur d'autres priorités comme les voies lyonnaises.

Je ne manquerai pas d'interpeller , à l'occasion du prochain conseil métropolitain, Monsieur Bruno Bernard, président de la Métropole pour lui faire part du mécontentement de nos habitants sur tous ces sujets.

Corinne Cardona

Maire de Poleymieux Au Mont d'Or

INFOS MAIRIE

Le Rammo d'Or

Les temps collectifs du relais petite enfance, le Rammo d'Or, ont débuté depuis le 16 septembre.

C'est un lieu d'information d'orientation, de rencontre et d'échange pour les familles de jeunes enfants, les assistantes maternelles et les employés familiaux.

Les activités d'éveil pour les petits se déroulent les **jeudis de 9h à 11h**, salle Mont Thou, pendant les périodes scolaires.

Venez nous rencontrer, l'adhésion est gratuite.

Déclaration des ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année, **du 1er septembre au 31 décembre**, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre total et leurs emplacements. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

La page internet dédiée aux déclarations de ruches reste la référence sur le site :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>

Silence le Dimanche !

Petit rappel : le Dimanche il est interdit de tondre ou d'utiliser tout engin électrique ou thermique en extérieur.

S'agissant des jours fériés, les horaires autorisés sont les suivants :
10 à 12h et de 15 à 18h.

Pour le bien ensemble, nous comptons sur chacun d'entre vous.!

INFOS MAIRIE

Actions sociales

Bouger ensemble pour entretenir la flamme !

Dans le cadre de la semaine bleue, nous vous proposons une pièce de théâtre « vieillir n'est pas un crime » à l'espace Saône Loisirs de Rochetaillée, **jeudi 03 octobre à 16h. Gratuit, ouvert à tous.**

Ce spectacle mêlant humour, chants et tendresse, joué par la compagnie CréACT'itude, vous proposera d'assister au procès de la vieillesse et de partir à la rencontre de personnages au fil du temps.

Après midi récréative et gourmande: rendez-vous le **mardi 8 octobre** dès 14h à la salle du Cruy.

Ateliers gratuits, festifs et ludiques:

Salle du Cruy (ancienne école de musique)

Vendredi 08 novembre de 14h30 à 16h30 « Atelier Sons et expressions»

Vendredi 15 novembre de 14h30 à 16h30 « Atelier Tranches de rire»

Vendredi 22 novembre de 14h30 à 16h30 « Atelier Festif »

Vendredi 29 novembre de 14h30 à 16h30 « Atelier Final »

Merci de vous inscrire en mairie.

VIE ASSOCIATIVE

Poleymieux Solidarité:

- **Samedi 12 octobre à 20h30** salle Claude Pillonel, la compagnie Le Pied aux Planchers présente "Romance en Fa" au profit de Poleymieux Solidarité. Billets en vente via HelloAsso ou sur place. *Voir flyer joint*

- **Vendredi 29 novembre à 20h30** salle Claude Pillonel, projection du film « La beauté du geste ». 10€, CB acceptée.

Musée Ampère: Ne manquez pas le rendez-vous annuel de la fête de la science au Musée Ampère, **samedi 12 octobre de 14 h à 18 h**. Les Amis d'Ampère ont préparé des expériences électriques ! L'entrée est gratuite et sans réservation.

Commission Culture et Animation

Le comité des fêtes: vide grenier **dimanche 20 octobre** de 7h à 17h, salle des fêtes Claude Pillonel, salle Mont Thou et place de la mairie.

Dans le cadre du **festival Saône en Scènes** qui aura lieu du **01 au 30 novembre**, nous accueillerons la compagnie Le voyageur debout, avec un spectacle « Filomène et Félix dans Impromptu », une aventure clownesque, **samedi 16 novembre à 20h30** à la salle des fêtes Claude Pillonel.

Découvrez toute la programmation de Saône en Scènes sur le livret joint.
La billetterie est ouverte !

VIE ASSOCIATIVE

Annonces

Le musée Ampère recherche huit personnes (femmes, hommes) pour participer à un spectacle comprenant quelques danses anciennes en costume d'époque (gavotte, contredanses).

L'âge est indifférent, la formation sera assurée par des cours gratuits réguliers à Poleymieux et des répétitions dès le mois d'octobre 2024.

Le spectacle aura lieu à Poleymieux les 14 et 15 juin 2025, dans le cadre du festival des 250 ans de la naissance d'Ampère.

Renseignements au musée ou : bernard.pallandre@amperemusee.fr

Le comité des fêtes prépare, en lien avec le Musée Ampère qui fêtera en 2025 les 250 ans d'André Marie Ampère, « **Les chemins d'art** » du 11 mai au 7 juillet 2025.

Nous voudrions inciter d'autres artistes de Poleymieux à se manifester afin d'enrichir ces chemins d'art. Contactez nous par mail à l'adresse suivante Lescheminsdart.poleymieux@gmail.com

Et puis bien sûr, nous avons besoin de soutiens pour mener à bien ce projet. Vous désirez faire un don ? Flashez ce QR code. Merci !!



Le chœur de Curis: Vous aimez chanter ? Rejoignez « De Thou Chœur » Toutes les infos sur le flyer joint.

DATES A RETENIR

OCTOBRE 2024

12 octobre: vente de boudin – Pompiers Poleymieux-Curis – place de la fontaine à Curis – de 9h à 15h.

12 octobre: spectacle « Romance en Fa » - Salle Claude Pillonel – 20h30

12 octobre: fête de la science au Musée Ampère – de 14h à 18h

20 octobre: vide grenier- Salles Claude Pillonel et Mont Thou de 7h à 17h

NOVEMBRE 2024

15 novembre: accueil des nouveaux arrivants – Salle du Cruy – 19h

16 novembre: spectacle Filomène et Félix – Salle Claude Pillonel – 20h30

29 novembre: film « La beauté du geste » - Salle Claude Pillonel – 20h30